

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023_3_12

**Objet : Travaux de proximité 2023 –
Demande de subvention auprès du
Conseil Départemental – Travaux
d'aménagement de voies et de réseaux**

VOTE

UNANIMITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

M. Eric SPINELLY à Mme Marie-Aude MESTRE

M. Christian LAFORCE à Mme Carine WECKERLIN

M. Christophe AGARD à M. Joël YERPEZ

M. Stéphane SARDA à Mme Hinda DAHMAN

Absente : Mme Christine VALLET

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Travaux de proximité 2023 - Demande de subvention Départementale – Travaux d'aménagement de voies et de réseaux

Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité, pour des travaux d'aménagement de voies et de réseaux :

Avenue Montricher - Aménagement d'une entrée charretière	3 980,00 €
Avenue Général de Gaulle - création d'un caniveau grille	3 000,00 €
Parking gymnase Jérôme Fernandez - sécurisation du mur de soutènement	15 905,00 €
Cours Charles Galland - Réfection d'un trottoir	3 197,50 €
Rond-point Coggiola - Fourniture et pose d'un transformateur	12 608,25 €
Avenue Général de Gaulle - Fourniture et pose d'éclairage public suite aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques	17 875,00 €
Avenue Jean Moulin - Fourniture et pose d'un caniveau grille	7 560,00 €
Total HT	64 125,75 €

selon le plan de financement ci-après, sachant que le plafond de subventionnement par le Conseil Départemental est fixé à 70 % de 85 000 € hors taxes pour chaque opération dont le coût réel devra être inférieur à 100 000 € hors taxes :

Financeurs	Montant de la subvention sollicitée
Conseil Départemental	44 888.03
Autofinancement	19 237.72
TOTAL	64 125.75

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'approbation de ce programme de travaux et sur la sollicitation de l'aide financière du Département, dans le cadre des travaux de proximité 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE le programme des travaux de proximité 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des travaux de proximité 2023, une subvention à hauteur de 70 % pour chacun des projets précités, selon les plans de financements ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux sont prévus au budget 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Olivier GUIROU



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA